

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 03139

Numéro SIREN : 913 970 661

Nom ou dénomination : A.N

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 9430

A.N

90 RUE STANISLAS TORRENS

13006 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*



A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. J. B." or similar, written below the stamp.

FC EXPERTISE

72 RUE SAINTE

13007 MARSEILLE

04 86 57 27 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 8			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	462 035	7 963	454 072		454 072	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	462 035	7 963	454 072		454 072	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 217		5 217		5 217	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	5 217		5 217		5 217	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	467 252	7 963	459 289		459 289	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 8	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 946		4 946	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 946		3 946	
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	300 000		300 000	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	163 235		163 235	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	463 235		463 235	
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		459 289		459 289	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

463 235

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 8			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 867		6 867		6 867	
Chiffre d'affaires NET	6 867		6 867		6 867	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			6 867		6 867	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 456		1 456	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 963		7 963	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			9 419		9 419	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 552		2 552	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	8	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)		2 394		2 394	
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI		2 394		2 394	
2. Résultat financier (V-VI)		2 394		2 394	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 946		4 946	
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des produits (I+III+V+VII)		6 867		6 867	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		11 813		11 813	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 946		4 946	

* Y compris : Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.N

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 90 RUE STANISLAS TORRENS 13006 Marseille

RCS Marseille 913970661

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN deux mille vingt-trois

Et le vingt-huit juin à 19 heures

Ce présent jour, au siège de la société

La société « A.N », Société à responsabilité limitée, au capital de cent euros (1000 €) dont le siège social est sis à Marseille 13006 – 90 RUE Stanislas Torrens.

A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établi par Monsieur OBADIA Stéphan gérant.

En sa qualité de gérant et associé unique propriétaire des parts sociales composant le capital de l'entreprise ; Monsieur OBADIA Stéphan déclare que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement prendre les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Présentation des comptes, bilan, compte de résultats et annexes, examen comptable, affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Examen de la gestion de la société sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de Commerce, approbation desdites conventions,

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée l'ensemble des documents légaux.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance ; cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion ; celle-ci étant close et plus personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



A.N

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 90 RUE STANISLAS TORRENS 13006 Marseille

RCS Marseille 913970661

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de la gérance, approuve celui-ci et donne quitus à la gérance pour sa gestion, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée approuve les comptes sociaux et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit une perte de 4946 € de la manière suivante :

- Report à Nouveau : - 4946 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été les suivants :

NEANT

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ces conventions

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, décide d'approuver la rémunération versée au gérant au titre de l'exercice écoulé, soit une absence de rémunération.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'**ORDRE DU JOUR**, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Marseille,
En quatre exemplaires

